



SITES &
- CITES
REMARQUABLES —
/ FRANCE

2017
/ Groupes de travail



L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

Sites & Cités remarquables de France s'attache à développer des groupes de travail avec ses membres afin de faire évoluer les politiques patrimoniales et urbaines et leurs déclinaisons en outils opérationnels.

Ces espaces d'échanges permettent d'une part de recenser les bonnes pratiques et de partager méthodes, attentes et difficultés de mise en œuvre, et d'autre part de faire remonter auprès des instances nationales les attentes et des propositions d'amélioration des dispositifs existants. Il s'agit avant tout de promouvoir une vision renouvelée du patrimoine, au service du projet urbain et de la valorisation des territoires.

Ces groupes de travail sont évolutifs selon les problématiques rencontrées par les villes et territoires adhérents et font appel à de nombreux experts pour nourrir les réflexions et les propositions concrètes.



1. Patrimoines et tourisme

Soumis à une concurrence accrue, les territoires doivent répondre à des exigences toujours plus élevées en termes de préservation et de valorisation du patrimoine ainsi qu'en termes de qualification et diversification de l'offre. Le développement de projets construits en commun entre acteurs du tourisme et du patrimoine est aujourd'hui une nécessité. Faisant écho à la mission du président Martin Malvy et à son rapport «54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos patrimoines», ce groupe de travail abordera les liens à tisser entre patrimoines et tourisme. Comment les patrimoines permettent-ils de mieux répartir la fréquentation touristique nationale et internationale sur l'ensemble du territoire ? Comment passer d'un fonctionnement en tuyaux d'orgues à des partenariats assumés ? Comment développer l'attractivité de nos villes et territoires ? Comment mieux valoriser la destination Patrimoines sur les marchés européens et internationaux ?

Thèmes de travail

- Renforcer les liens entre les acteurs du patrimoine et du tourisme
- Comment construire le développement touristique autour des spécificités des territoires patrimoniaux ?
- Comment construire une communication sur les patrimoines ?
- Comment renforcer l'attractivité des territoires par le patrimoine et une offre construite à partir notamment des patrimoines ?

Élu référent : Martin Malvy, président de Sites et Cités, ancien ministre

Partenaires : Ministère de la Culture, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ; Ministère de l'économie, direction générale des entreprises ; Atout France ; CMN ; Caisse des dépôts ; Association des biens français du patrimoine mondial, Réseau des Grands Sites de France, Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Plus beaux villages de France, Petites cités de caractère, Plus beaux détours de France ; Villes et Métiers d'Art, Groupe La Poste...



2. Sites et Cités : laboratoire d'expériences sur la valorisation des patrimoines

Les politiques de valorisation des patrimoines, liées au label Villes et Pays d'art et d'histoire ou à l'initiative de collectivités possédant un site patrimonial remarquable, œuvrent à l'intégration du cadre de vie au cœur des aspirations de chacun, jeune public, habitants et touristes. L'enjeu est de mettre en réseau les savoir-faire, expériences et difficultés dans la mise en œuvre d'outils et dispositifs de médiation et de sensibilisation, qui agissent sur un champ complexe, multiple, en s'appuyant sur une grande variété d'acteurs et de développeurs de projets.

L'ÉVOLUTION DU LABEL VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE - NOUVEAUX PARTENARIATS

Le label Ville et Pays d'art et d'histoire se veut transversal et a pour objectif de donner à voir, à comprendre et à s'approprier les patrimoines au quotidien. Depuis 30 ans, il évolue en fonction des différentes avancées juridiques et législatives concernant les patrimoines ou la structuration des territoires. Les récentes loi NOTRe et LCAP sont à l'origine de nouvelles perspectives pour les VPAH qu'il convient d'accompagner. Sites et Cités étudie ces évolutions et propose des espaces

d'échanges multi-acteurs.

Les partenariats mis en place par Sites et Cités au niveau national, s'appuient sur l'expériences des territoires. La structuration de ces partenariats au niveau national et local et la recherche de démarches innovantes permettent aux collectivités de mieux développer leurs actions, en mutualisant des moyens humains, financiers mais aussi des espaces et des outils d'interprétation.

Thèmes de travail

- Gouvernance et évolution du label VPAH autour des enjeux actuels : loi NOTRe, extension, structuration des services...

- Méthodologies des projets de candidature, d'extension, diagnostic territorial...
- Soutenir l'émergence de partenariats entre structures publiques et privées, notamment avec EDF
- Soutenir les collaborations entre monuments nationaux et Villes et Pays d'art et d'histoire
- Permettre aux différents réseaux d'acteurs d'échanger leurs expériences
- Développement d'outils de médiation

physiques et/ ou numériques et de participation citoyenne.

Partenaires : Ministère de la Culture ; Directions régionales des affaires culturelles ; Région Occitanie ; EDF ; Centre des monuments nationaux ; Fédération nationale des Parcs naturels régionaux de France ; Association nationale des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays ; Clic France ; Université Bordeaux Montaigne

MÉTROPOLES ET GRANDES VILLES

La structuration et les missions des services Villes ou Pays d'art et d'histoire métropolitains constituent des questions aujourd'hui récurrentes pour les territoires en cours de candidature ou déjà labellisés. La question de la transversalité, de la mutualisation, de la structuration des services, de la répartition des compétences, de la prise en compte de tous les acteurs, labels et structures, s'avère également prépondérante à la définition d'une politique patrimoniale efficace.

Thèmes de travail

- Recueil et partage d'expériences
- Echanges sur les nouveaux enjeux liés à la protection et la valorisation du patrimoine des grandes villes
- Particularités des protections patrimoniales dans les grandes villes (PLUi, UNESCO...) et liens entre elles
- Transversalité entre les services urbanisme, aménagement, patrimoine, culture...

Élu référent : Fabien Robert, maire-adjoint au patrimoine, Bordeaux, vice-président de Sites et Cités

Partenaire : EDF

VILLES ET TERRITOIRES ULTRA-MARINS ET POLITIQUES PATRIMONIALES

Les territoires ultra-marins labellisés Villes et Pays d'art et d'histoire, au travers de leurs spécificités patrimoniales, sont amenés à développer des méthodologies et des outils différents de ceux mis en œuvre en métropole. Sites & Cités remarquables de France engage un travail d'accompagnement de ces VPAH et des villes dotées de secteurs protégés, afin de mieux cerner leurs problématiques et attentes.

Thèmes de travail

- Etude sur les politiques patrimoniales des villes et territoires d'outre-mer
- Suivi des projets et accompagnement technique

Élu référent : René-Louis Pestel, maire-adjoint de Saint-Denis de la Réunion

Experts : Michel Colardelle, conservateur général du patrimoine, expert sur les Outre-mer ; Katya Kukawka, directrice-adjointe du Musée d'Aquitaine et ancienne conservatrice au musée des cultures guyanaises

Partenaires : EDF ; ministère des Outre-mer.



3. Urbanisme et patrimoine

Les sites patrimoniaux remarquables constituent une démarche d'urbanisme qualitatif qui propose d'appuyer la dynamique urbaine sur la ville existante et ouvrent des voies possibles pour nos espaces, qui subissent des pressions très fortes. En 50 ans, ces secteurs protégés ont connu d'importantes évolutions et aujourd'hui sont porteurs de recherches et réflexions permettant de lier conservation du patrimoine, développement durable, logement, qualité des restaurations, etc.

ÉVOLUTION DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

La loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine promulguée en 2016 a transformé les secteurs sauvegardés et ZPPAUP/AVAP en Sites patrimoniaux remarquables. Aujourd'hui il s'agit de donner des outils aux collectivités afin qu'elles puissent se saisir de toutes les opportunités offertes par ce nouveau cadre législatif. Plus largement, au-delà de cette nouvelle loi, continuent de se poser les questions relatives à la mise en œuvre opérationnelle des documents d'urbanisme (Plan de sauvegarde et de mise en valeur – PSMV et Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine - PVAP) et la gouvernance de ces outils de protection, que ce soit

au travers des commissions locales, régionales ou nationales, des outils de médiation citoyenne ou des relations entre commune et intercommunalité.

Thèmes de travail

- Formation à la Loi LCAP et aux décrets d'application
- Patrimoine et PLU intercommunal
- Mise en œuvre opérationnelle des documents d'urbanisme
- Place des outils de médiation et de participation citoyenne, notamment numériques, dans les SPR
- Rôle de la connaissance dans les documents d'urbanisme

Élu référent : Gérard Duclos, maire de Lectoure, trésorier de Sites & Cités

Partenaires : Ministère de la Culture ; Caisse des Dépôts ; L'Assemblée des Communautés de France ; ANABF ; Écoles nationales d'architecture

Experts : Antoine Bruguerolle, architecte du patrimoine ; Cabinet Blanc-Duché, architectes-

urbanistes ; Jacky Cruchon, urbaniste ; Arnaud De Lajarte, maître de conférences en droit public ; Denis Grandjean, urbaniste ; Dominique Masson, ancien chef du bureau des espaces

protégés ; Alexandre Melissinos architecte-urbaniste ; Pascal Planchet, professeur de droit public ; Céline Viaud, architecte-urbaniste.

TERRITOIRES ET BOURGS CENTRES

De nombreux bourgs centres sont aujourd'hui confrontés à une forte vacance des commerces et logements au profit le plus souvent des périphéries. Des programmes et initiatives nationales soutiennent des stratégies transversales au service de la ville centre, tel que l'AMI Centre-Bourg. Le patrimoine, au sein de ces projets urbains pluri-thématiques (habitat, commerce, mobilité...), peut constituer un levier fort permettant de restaurer l'attractivité du bourg et

participant au développement local de manière durable.

Thèmes de travail

- Identifier les enjeux des territoires en lien avec le patrimoine
- Analyser des exemples de bonnes pratiques
- Définir des méthodes et des outils adaptés à ces territoires

Élu référent : Bruno Marty, Maire de La Réole

Partenaires : Ministère de la Culture ; Caisse des Dépôts ; Commissariat général à l'égalité des territoires ; Anah

Experts : Jacky Cruchon, urbaniste

RECONVERSION DU PATRIMOINE

La reconversion du patrimoine militaire, hospitalier, industriel, ... met en jeu la réflexion urbaine globale. Les restructurations rapides nécessaires confrontent un grand nombre de communes à des questions économiques et sociales importantes.

Thèmes de travail

- Échanges sur les projets de reconversion
- Accompagnement des villes et territoires dans leur projet

Élu référent : Djoudé Méribet, maire d'Elbeuf, vice-président de Sites & Cités

Experts : Denis Grandjean, urbaniste

PLAN NATIONAL EN FAVEUR DES NOUVEAUX ESPACES PROTÉGÉS

Présenté en février 2017 par Yves Dauge, président d'honneur de Sites et Cités, au Premier Ministre, il fait l'objet d'une expérimentation dans trois régions, Occitanie, Centre-val-de-Loire et Grand-Est.

Sites et Cités est chargée d'une partie de cette expérimentation en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires et la Direction générale des patrimoines. Les propositions du Plan portent prioritairement sur la réglementation et la législation en faveur de l'habitat et du commerce en centre ancien ainsi que sur la valorisation culturelle et patrimoniale. Elles seront donc débattues et enrichies au sein de différents groupes de travail de Sites et Cités.



4. Habitat, logement et cadre de vie

Une ville, c'est d'abord et avant tout un lieu de vie, qui doit être habité et pratiqué. Les objectifs de ce chantier sont de partager des expériences et de stimuler des expérimentations abordant le défi difficile de l'attractivité du quartier ancien, dans toutes ses composantes, économique, sociale, culturelle, etc.

LEVIERS OPÉRATIONNELS, FINANCIERS ET FISCAUX POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT EN QUARTIERS ANCIENS

Les politiques de l'amélioration de l'habitat en centre ancien ne peuvent être calquées sur celles des autres quartiers de la ville et nécessitent des outils et une approche adaptés et spécifiques. La prise en compte de la dimension patrimoniale, la question de l'efficacité énergétique du bâti ancien et la lutte contre l'habitat indigne et le mal-logement sont autant de problématiques majeures des centres anciens qui nécessitent des leviers opérationnels, financiers et fiscaux ambitieux permettant de créer des logements de qualité pour tous en cœur de ville ancienne.

Thèmes de travail

- Evolutions sur la fiscalité, la TVA et les aides au logement public et privé
- Veille juridique sur les projets de loi de finances et travaux avec les parlementaires et ministères concernés
- Echanges sur les outils de Lutte contre l'Habitat Indigne et les difficultés rencontrées
- Réflexions sur les programmes et outils opérationnels d'amélioration de l'habitat et propositions d'évolution

Élu référent : Didier Herbillon, maire de Sedan

Partenaires : Ministère de la Culture ; Caisse des Dépôts ; Anah ; ANRU ; SOLiHA

Experts : Nancy Bouché, présidente honoraire du Pôle National de Lutte contre l'Habitat Indigne ; Jacky Cruchon, urbaniste ; Denis Grandjean, urbaniste ; Stéphanie Jacq-Moreau, avocate ; Richard Moyaert, avocat fiscaliste ; Jean-Michel Pitoun, opérateur.

ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE DU CŒUR DE VILLE

Le centre ancien joue un rôle spécifique dans la stratégie commerciale du grand territoire. Pour autant, de nombreux commerces périlissent en cœur de ville et quittent ces quartiers au profit notamment des zones périphériques. Il s'agit là de réaffirmer la vocation commerciale des centres historiques et d'identifier les outils spécifiques utiles à la redynamisation de ses commerces.

Thèmes de travail

- La place du centre ancien dans la stratégie commerciale du bassin de vie
- Outils et moyens pour dynamiser le commerce de centre-ville
- Outils relatifs au traitement de la publicité et des enseignes
- Echanges sur les difficultés d'articulation entre politiques opérationnelles de l'habitat et politiques commerciales

Élu référent : Alain Vogel-Singer, maire de Pézenas, vice-président

Expert : Philippe Zavoli, enseignant chercheur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, spécialiste de la publicité ; Philippe Schmit, Secrétaire général de l'Assemblée des Communautés de France.

Partenaires : Caisse des Dépôts ; Anah ; Adcf ; Groupe La Poste

LE PAYSAGE COMME PROJET POUR LES GRANDS TERRITOIRES

À l'heure de la recomposition territoriale, le paysage s'affirme comme le lien essentiel entre habitants et nouveaux territoires élargis. Ce patrimoine en permanente évolution peut constituer un axe structurant des projets à grande échelle. Il permet également la participation des citoyens à la construction de leur territoire. Les axes de réflexion portent sur les outils de protection et valorisation du paysage ainsi que sur sa place dans la construction des projets de territoire. Un axe spécifique de réflexion est développé sur les entrées de ville et franges urbaines, travail qui se matérialise par l'organisation d'un concours bisannuel co-organisé avec Patrimoine-Environnement.

Thèmes de travail

- La place du paysage dans le projet de territoire intercommunal
- Le paysage comme outil de médiation patrimoniale
- Valoriser les projets innovants et qualitatifs d'entrées de ville

Élu référent : Jean-Paul Brin, maire-adjoint en charge de la coordination générale, de l'urbanisme, des grands projets et du patrimoine architectural, Pau

Partenaires : Ministère de la transition écologique et solidaire ; Ministère de la Culture ; Patrimoine-Environnement

Experts : Denis Grandjean, urbaniste ; Jean-Pierre Thibault, Inspecteur général au CGEDD ; Bertrand Folléa, Paysagiste



5. Quartiers anciens et développement durable

Les quartiers anciens foisonnent de potentialités pour développer une ville durable. Ils fédèrent des bassins de vie, hébergent leurs fonctions sociales et politiques, portent leur histoire. Restaurer ces quartiers permet de relever les défis actuels : économie d'énergie, performances environnementales, diversité sociale et culturelle, santé, qualité de vie, lutte contre la précarité.

Thèmes de travail

- Affirmer et diffuser le concept de quartiers anciens durables
- Développer des méthodes de restauration à efficacité énergétique et environnementale du bâti ancien,
- Constituer une plateforme ressource pour le réseau : fiches et site internet dédié, plateforme du projet CREBA, projet européen ENERPAT
- Diffuser les bonnes pratiques et opérations exemplaires à l'échelle nationale et européenne.

Élu référent : Michel Simon, Premier Maire-adjoint de Cahors

Partenaires : Caisse des Dépôts ; Ministère de la Culture ; Ministère de la cohésion des territoires ; Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) ; CAPEB ; Programme européen SUDOE

Experts : Julien Burgholzer, architecte-ingénieur au Cerema ; Jacky Cruchon, urbaniste ; Jean-Marc Gary, ingénieur thermicien.



6. Patrimoines et coopération internationale

Dans le cadre de son action internationale, Sites & Cités s'est engagée aux côtés du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Ministère de la Culture à accompagner les collectivités dans le développement de coopérations décentralisées autour du patrimoine et de l'urbanisme patrimonial notamment en Europe, Moyen-Orient, Afrique et Inde. L'association accompagne également les réseaux de villes qui se constituent autour des patrimoines dans plusieurs pays. Elle organise régulièrement des temps d'échanges, de formations en France et dans différents pays.

Thèmes de travail

- Accompagner les collectivités travaillant en coopération décentralisée sur l'évolution des centres anciens, et plus largement l'évolution urbaine et le développement durable de leurs territoires
- Développer les coopérations autour des patrimoines, de leur gestion et mise en valeur
- Accompagnement de réseaux de villes sur le patrimoine
- Mise en réseau des expériences
- Mise en place de séminaires nationaux, régionaux, internationaux
- Mise en place d'opérations pilotes

Experts : Antoine Bruguerolle, architecte du patrimoine ; Laure Courget, directrice du patrimoine de la Ville de Cahors ; Jacky Cruchon, urbaniste ; Sandrine Daureil, animatrice de l'architecture et du Patrimoine du Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour ; Denis Grandjean, urbaniste ; Isabelle Joly, architecte ; Svetla Schaff, directrice de l'urbanisme de Dax ; Xavier Vittori, directeur de l'urbanisme de la ville de Troyes et de Troyes Champagne-Métropole.

Partenaires : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère de la Culture, Ambassades et Instituts Français, Cités Unis France

SITES & - CITES REMARQUABLES - FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

PRÉSIDENT

Martin Malvy, président de la communauté de
communes Grand-Figeac, ancien ministre

DIRECTRICE

Marylise Ortiz
m.ortiz@sites-cites.fr

CHARGÉS DE MISSION

*Urbanisme, patrimoines et
développement durable*

Laure Bourjac - l.bourjac@sites-cites.fr

Marion de Lajarte - m.delajarte@sites-cites.fr

Connaissance et valorisation des patrimoines

Jean-Michel Galley - jm.galley@sites-cites.fr

Mathieu Marsan - m.marsan@sites-cites.fr

Patrimoines et coopération internationale

Jonathan Fedy - j.fedy@sites-cites.fr

Patrimoines et communication

Marie Le Scour - m.lescour@sites-cites.fr

Administration

Françoise Faure - f.faure@sites-cites.fr



Sites et Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine

20, cours Pasteur

33000 Bordeaux - France

Tél. +33 (0)9 72 49 97 06

reseau@sites-cites.fr

www.sites-cites.fr

